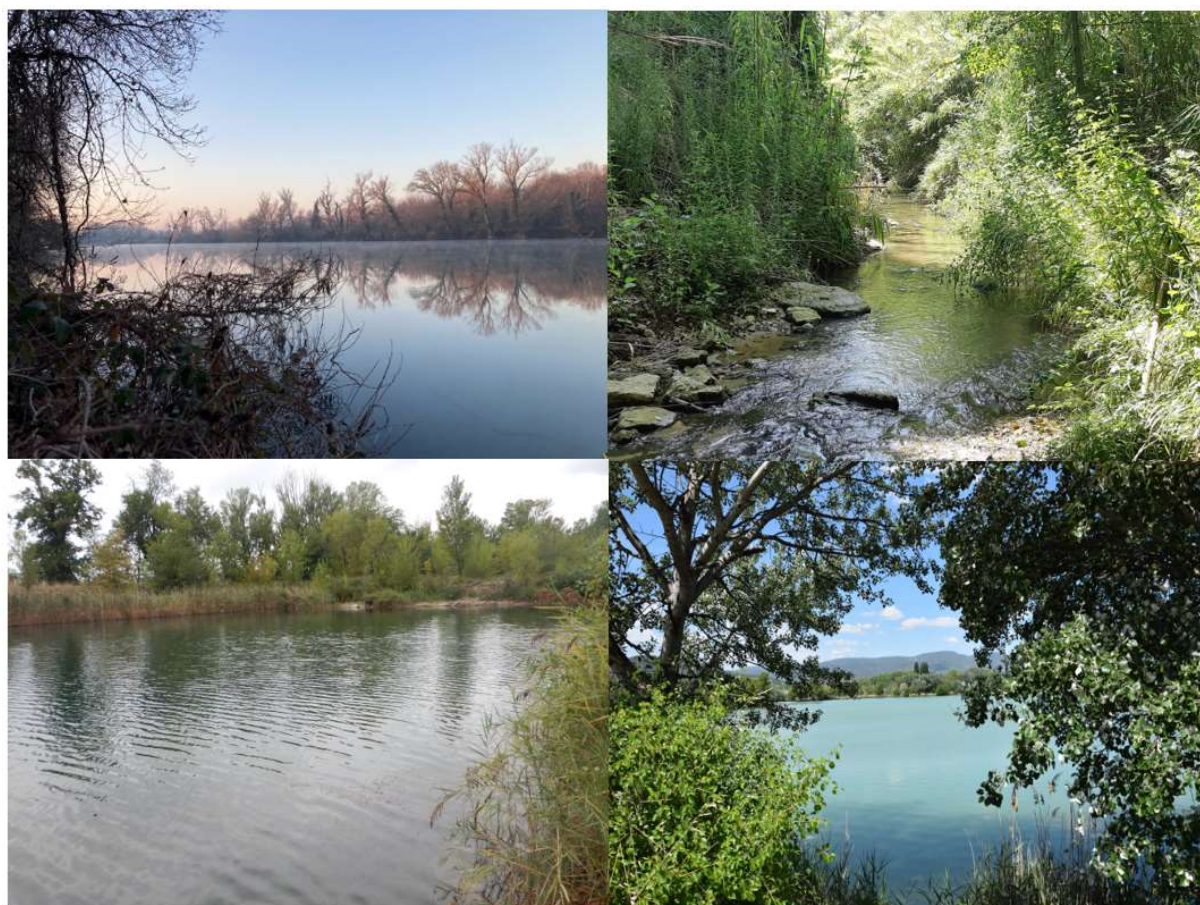


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MAI 2023

BILAN 2022



PÊCHE
Vaucluse

SOMMAIRE ET ORDRE DU JOUR

■ Sommaire

• Le conseil d'administration	1
• Les A.A.P.P.M.A	2
• Les Amicales de Pêche.....	3
• Le rapport financier	5
• <u>Compte rendu des activités 2022</u>	
○ Pôle Technique	31
○ Pôle Développement du Loisir Pêche.....	41
○ Pôle Garderie.....	49
○ Communication	55
• Les cartes de pêche en 2022	63

■ L'ordre du jour

8h30 : **Accueil**

9h00 : **Assemblée Générale**

Accueil des Présidents, des Délégués et invités par le Président de la Fédération

Souhaits de bienvenue

Ordre du jour

1. **9H00** : Appel des AAPPMA, remise des documents de séance, émargement
2. **9H10** : Mot de bienvenue du Président Christophe MARCELLINO
3. **9H15** : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 mars 2022
4. **9H15 - 10H00** : Présentation des comptes 2022 et prévisionnel 2023 :
 - Bilan financier 2022 (approbation ou redressement des comptes)
 - Rapport de la commission de contrôle
 - Compte d'exploitation 2022 (approbation ou redressement des comptes)
 - Budget prévisionnel 2023 (approbation ou redressement des comptes)
 - Renouvellement de la commission de contrôle 2023
5. **10H - 10H15** : Bilan des activités de la Garderie Fédérale
6. **10H15 - 10H40** : Focus sur un exemple de diversification des habitats sur les cours d'eau vauclusien conduit par le pôle technique
7. **10H40 - 11H00** : Rapport moral du Président
8. **11H - 11H15** : Paroles aux invités
9. **11H15 - 11H45** : Échanges et débats avec les AAPPMA
10. **11H45** : Clôture de l'Assemblée Générale et invitation à un apéritif déjeunatoire

LA FEDERATION DE VAUCLUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

■ Le Conseil d'Administration

Président	MARCELLINO	Christophe	07 68 02 72 16	christophe_marshallino@yahoo.fr
Vice-Président	GOSIO	Benoît	06 12 04 15 07	benoit.gosio@laposte.net
Trésorier	FREARD	Noël	07 68 46 06 40	freardnoel@gmail.com
Secrétaire	MOREL	Tristan	06 11 69 21 73	tristan.morel@outlook.fr
Secrétaire adjoint	EUSTACHY	Jean-Marie	06 82 95 31 06	jme84@orange.fr
Administrateurs :	CONSILLE VANSTEELANDT	Sylvie	06 24 46 15 42	sylvie.vansteelandt@orange.fr
	GALLEGO	Alain	06 07 88 33 96	aappma.aptluberon@gmail.com
	MARTELLI	Christian	06 14 36 67 92	martellichristian@hotmail.fr
	CROZET	François	06 84 33 06 89	fcrozet@orange.fr
	SANS	Grégory	06 78 33 42 09	greg84.s@orange.fr
	SERRE	Denis	06 17 24 12 97	d.serre8484@gmail.com
	SILEM	Myriam		myriam.silem@comtatjuris.fr
	SIMONETTI	Jean-Marc	06 17 34 64 64	jm84.simonetti@orange.fr
	SULMON	Serge	06 06 45 12 52	sulmon.serge@orange.fr
	THIERRY	Nicolas	06 79 52 54 94	nico002002@hotmail.fr

Les AAPPMA de Vaucluse

Les Présidents

AAPPMA	Civilité Président	Nom Président	Prénom Président	Téléphone	Mail
APT	Monsieur	GALLEGO	Alain	06 07 88 33 96	aappma.aptluberon@gmail.com
AVIGNON	Monsieur	MARCELLINO	Christophe	07 68 02 72 16	christophe_marcellino@yahoo.fr
BEDARRIDES	Monsieur	ROSA	Jean	06 62 94 39 88	rosa.sylvia@bbox.fr
BOLLENE	Monsieur	LIZAGA	David	06 17 10 58 14	crouzet.lizaga@free.fr
CAMARET/SERIGNAN					
CAVAILLON	Monsieur	MARTELLI	Christian	06 14 36 67 92	martellichristian@hotmail.fr
CARPENTRAS	Monsieur	LLADOS	Alain	06 89 99 25 49	alainllados@orange.fr
GRILLON	Monsieur	LACHENAUD	Cédric	06 67 13 25 50	cedricetgla@gmail.com
ISLE SUR LA SORGUE	Monsieur	DURAND	Yves	06 07 58 06 95	yves.durand27@wanadoo.fr
MONDRAGON	Monsieur	BEAUCAMP	Martial	06 03 50 73 61	evely84@hotmail.fr
MORNAS/PIOLENC	Monsieur	LEFAY	Nicolas	06 52 54 56 66	aappma.mornaspiolenc@orange.fr
ORANGE	Monsieur	ALBERCA	Frédéric	06 66 87 63 22	fredericalberca@gmail.com
PERNES LES FONTAINES	Monsieur	SOLIS	Jean José	06 63 56 48 80	jose84210@hotmail.fr
PERTUIS	Monsieur	LALAUZE	Philippe	06 09 47 14 42	philippelalauze@gmail.com
SAINTE CECILE LES VIGNES	Monsieur	EUSTACHY	Jean-Marie	06 82 95 31 06	ime84@orange.fr
SORGUES	Monsieur	SANS	Grégory	06 78 33 42 09	greg84.s@orange.fr
LE THOR	Monsieur	MARIN	Michel	06 19 12 41 33	michel.marin103@orange.fr
VAISON LA ROMAINE	Monsieur	FREARD	Noël	07 68 46 06 40	freardnoel@gmail.com
VELLERON	Monsieur	BARTOLO	Bruno	04 90 20 11 88	la.saumonette@free.fr
VIOLES	Monsieur	BARROT	Gilles	07 86 49 48 11	amicalepecheursouzeze@gmail.com

Les Trésoriers

AAPPMA	Civilité Président	Nom Trésorier	Prénom Trésorier	Téléphone	Mail
APT	Monsieur	DONAT	Jacky	04 90 74 16 80	jackydonat@orange.fr
AVIGNON	Monsieur	BOYER	Michel	06 16 33 06 97	mike.boyer30@gmail.com
BEDARRIDES	Monsieur	GONZALES	Jean-Marc	06 12 25 23 04	gonzales.jeanmarc@orange.fr
BOLLENE	Monsieur	LEFEBVRE	Christian	06 74 13 85 42	chris.dani.lefebvre@orange.fr
CAMARET/SERIGNAN					
CAVAILLON	Madame	CHANAVAS	Corinne	06 19 36 87 35	c.chanavas@atgtsm.fr
CARPENTRAS	Monsieur	MAXIMIN	Christophe	06 26 27 26 80	christophe.maximin@monteux.fr
GRILLON	Monsieur	DAYDE	Francis	04 90 37 42 96	francis.dayde@laposte.net
ISLE SUR LA SORGUE	Monsieur	MARTIN	Gérard	06 01 86 83 36	martin.gerard84170@gmail.com
MONDRAGON	Madame	BEAUCAMP	Evelyne	06 26 30 76 99	evely84@hotmail.fr
MORNAS/PIOLENC	Monsieur	VICHERY	Benjamin	06 95 87 06 51	vicherybenjamin@gmail.com
ORANGE	Monsieur	BOURGEOIS	Claude	06 09 20 10 64	c.bourgeois84@orange.fr
PERNES LES FONTAINES	Monsieur	BOTREAU	Damien	06 29 03 52 12	botreaudamien@hotmail.com
PERTUIS	Monsieur	LOPEZ	Fernand	07 81 50 29 46	nandofer1.fl@gmail.com
SAINTE CECILE LES VIGNES	Madame	EUSTACHY	Catherine	06 79 58 88 54	cruiz62@orange.fr
SORGUES	Monsieur	BEURRIER	Stéphane	06 71 23 41 83	beurrier.stephane@gmail.com
LE THOR	Monsieur	MARIN	Frédéric	07 60 97 84 04	cassaire84@gmail.com
VAISON LA ROMAINE	Monsieur	RIBOULET	Hervé	06 30 36 05 15	herve.riboulet0846@orange.fr
VELLERON	Monsieur	BONNAFE	Yannick	06 83 84 35 58	nathalie-bach@hotmail.fr
VIOLES	Monsieur	NICOLAS	Christofer	06 26 24 52 92	christofer.nicolas@gmail.com

Les Amicales de Vaucluse

Les Présidents

Amicales		Civilité	Nom Président	Prénom Président	Téléphone	Mail
AUBIGNAN		Monsieur	LLADOS	Alain	06 89 99 25 49	alainllados@orange.fr
BEAUMES DE VENISE	Lou Pescadou Balméen	Monsieur	VOIRIN	Jacques	04 80 31 80 01	
CADENET	Les Pêcheurs du Sud Luberon	Monsieur	JAUMARY	Elie	04 90 68 09 46	elie.jaumary@outlook.fr
CADEROUSSE	Les Pescadous de Caderousse	Monsieur	GUIGUE	Alain	06 63 44 09 49	aguig84@gmail.com
CAUMONT SUR DURANCE	Amicale du Pesquier	Monsieur	MALTETE	Claude	06 24 29 69 51	amicale.du.pesquier@orange.fr
CHATEAUNEUF DE GADAGNE	Les Amis de la Sorgue	Monsieur	WOIRY	Pascal	06 62 06 65 66	
COURTHEZON	Les Pêcheurs de Courthézon	Monsieur	FICTY	Florent	06 14 72 31 29	leflo84@hotmail.com
ENTRAIGUES		Monsieur	LOPEZ	Francis	06 15 63 40 31	ampecheur84@yahoo.fr
FONTAINE DE VAUCLUSE	La Truite de la Vallée Close	Monsieur	LOMBARDIN	Florent	06 99 57 17 92	florent.lombardin@gmail.com
JONQUIERES		Monsieur	RAPHOZ	Raymond	06 13 64 57 35	raymond.raphoz123@orange.fr
LAURIS/PUYVERT		Monsieur	ELSERMANS	Jean-Claude	06 89 31 60 89	
MALAUCENE	La Gaule du Ventoux	Monsieur	LIZAGA	Benjamin	07 84 18 65 92	benjaminelya@hotmail.fr
MAZAN	La Truite Mazanaise	Monsieur	RIGAUD	Franck	06 73 50 53 68	latruitemazanaise@gmail.com
MONTEUX		Monsieur	GOSIO	Benoît	06 12 04 15 07	benoit.gosio@laposte.net
LE PONTET		Monsieur	BONNET	Gilles	04 90 31 34 64	
SABLET		Monsieur	CAUDRELIER	Laurent	06 04 05 47 65	etangdesjardins.84@gmail.com
ST SATURNIN/JONQUERETTES	La Gaule Saturninoise	Monsieur	GERENT	Claude	07 70 61 45 65	claude.gerent@sfr.fr
SARRIANS		Monsieur	BORDIGA	Jean-Paul	06 41 54 31 85	
VILLELAURE	Asso. de Défense de Villelaure	Monsieur	SEQUELA	Claude	06 84 33 47 42	compind@club-internet.fr

LE RAPPORT FINANCIER

■ Rapport sur les comptes de l'exercice 2022

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
575 CHEMIN DES FONTANELLES
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 183 655 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	17 882 Euros
- Résultat net comptable,	4 271 Euros

Fait à L ISLE SUR LA SORGUE
Le 27/02/2023

GASCON THOMAS
EXPERT-COMPTABLE

Le bilan et le compte de résultat

BILAN ACTIF							
ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	14 564	10 366	4 198	5 034	836	16.61
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	447 096	153 363	293 733	295 023	1 290	0.44
	Constructions	1 128 786	923 665	205 122	227 230	22 109	9.73
	Installations techniques Matériel et outillage	95 704	93 016	2 687	4 551	1 863	40.95
	Autres immobilisations corporelles	190 284	152 185	38 099	4 354	33 745	774.96
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	46		46	46			
Prêts							
Autres immobilisations financières				346	346	100.00	
Total I	1 876 479	1 332 596	543 884	536 583	7 300	1.36	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	412 582		412 582	389 674	22 908	5.88
	Autres créances	20 497		20 497	14 709	5 788	39.35
Valeurs mobilières de placement	536 645		536 645	533 885	2 760	0.52	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	647 389		647 389	597 888	49 501	8.28	
Charges constatées d'avance (3)	22 658		22 658	21 599	1 059	4.90	
Total III	1 639 771		1 639 771	1 557 755	82 016	5.26	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 516 250	1 332 596	2 183 655	2 094 339	89 316	4.26	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	472 055		472 055			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 265 890		1 203 574		62 315	5.18
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	4 271		62 315		58 044	93.15
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	140 386		142 615		2 228	1.56	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	1 882 602		1 880 559		2 043	0.11	
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	68 297		9 998		58 299	583.11
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
Total III	68 297		9 998		58 299	583.11	
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers	1 000		1 000			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 770		83 281		22 490	27.00
	Dettes fiscales et sociales	44 059		40 054		4 005	10.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	73 150		79 447		6 296	7.93	
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	8 776				8 776	
	Total IV	232 756		203 781		28 974	14.22
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 183 655		2 094 339		89 316	4.26

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	17 882		16 426	1 456 8.86
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	302 783		300 946	1 837 0.61
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	20 359		20 445	86 0.42
Collectes				
Cotisations	221 721		226 812	5 090 2.24
Autres produits	215 790		203 711	12 079 5.93
Total I	778 536		768 340	10 196 1.33
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	117 905		103 469	14 436 13.95
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	222 172		223 100	928 0.42
Impôts, taxes et versements assimilés	14 222		14 681	458 3.12
Salaires et traitements	243 974		244 875	902 0.37
Charges sociales	70 506		74 270	3 764 5.07
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	33 854		43 763	9 909 22.64
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	68 297		9 998	58 299 583.11
Subventions accordées par l'association	18 076		11 603	6 473 55.79
Autres charges (2)	2 991		770	2 221 288.38
Total II	791 997		726 528	65 469 9.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	13 462		41 811	55 273 132.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	5 484	3 048	2 436	79.92
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 484	3 048	2 436	79.92
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	5 484	3 048	2 436	79.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 978	44 859	52 837	117.78
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 694	9 627	22 067	229.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 936	11 434	3 502	30.63
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	46 630	21 061	25 570	121.41
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 017	3 173	29 844	940.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	346		346	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	33 362	3 173	30 190	951.53
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	13 268	17 888	4 620	25.83
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 019	432	587	135.88
Total des produits (I+III+V+VII)	830 650	792 448	38 201	4.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	826 379	730 133	96 246	13.18
Solde intermédiaire	4 271	62 315	58 044	93.15
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	4 271	62 315	58 044	93.15

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	4 198	5 034	836	16.61
20500000 CONC.DROITS SIM.BREV.LIC.MARQ.	14 564	13 564	1 000	7.37
28050000 AMORT.CONC.BREV.LICENCES	10 366	8 530	1 836	21.53
TERRAINS	293 733	295 023	1 290	0.44
21100000 TERRAINS	171 624	171 624		
21200000 AGENC.AMENAG. DES TERRAINS	275 472	275 472		
28120000 AMORT.AGENC.AMENAG.TERRAINS	153 363	152 073	1 290	0.85
CONSTRUCTIONS	205 122	227 230	22 109	9.73
21310000 CONSTRUCTIONS	710 404	710 404		
21350000 INST.GEN.AGENC.AM.CONSTRUCTION	418 382	418 382		
28131000 AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIO	510 249	490 236	20 013	4.08
28135000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.CONST.	413 416	411 321	2 095	0.51
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 687	4 551	1 863	40.95
21500000 INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE	95 704	95 704		
28150000 AMORT.INST.TECH.MAT.& OUTIL.	93 016	91 153	1 863	2.04
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 099	4 354	33 745	774.96
21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	2 678	2 678		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	129 689	106 279	23 410	22.03
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	28 398	28 398		
21840000 MOBILIER	29 519	29 519		
28181000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	2 327	1 792	536	29.90
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	93 936	106 259	12 323	11.60
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	27 612	26 295	1 317	5.01
28184000 AMORT.MAT.BUREAU	28 310	28 174	136	0.48
AUTRES TITRES IMMOBILISES	46	46		
27100000 TITRES IMMOBILISES (PROPRIETE)	46	46		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		346	346	100.00
27550000 Cautionnement		346	346	100.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	543 884	536 583	7 300	1.36
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	412 582	389 674	22 908	5.88
41100000 CLIENTS	411 182	389 674	21 508	5.52
41800000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACTURES	1 400		1 400	
AUTRES CREANCES	20 497	14 709	5 788	39.35
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES		261	261	100.00
42510000 Avance sur frais parola	152	152		
42530000 Avance sur frais Jérôme Marin	150	150		
43870000 PRODUITS A RECEVOIR/ORG.SOC.	245	4 333	4 089	94.35
46870000 PRODUITS A RECEVOIR / DEB.CRE.	750	3 181	2 431	76.42
47340000 FNPf PANIERS	19 199	6 632	12 568	189.51
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	536 645	533 885	2 760	0.52
50340000 Placemant c. epargne parts soc	187 520	184 760	2 760	1.49
50341000 OBLIGATIONS CONVERTIBLES CNP	52 369	52 369		
50345000 Contrat Capitalisation CNP ONE	97 256	97 256		
50350000 CONTRAT CAPITALISATION ALLIANZ	199 500	199 500		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DISPONIBILITES	647 389	597 888	49 501	8.28
51210000 Depot caisse d'epargne	3 430	3 795	365	9.62
51410000 Compte federal	32 426	30 888	1 537	4.98
51510000 Caisse epargne a	87 823	86 632	1 191	1.38
51530000 Livret banque postal	422 995	375 669	47 326	12.60
51540000 LIVRET ASSOCIATIS	100 687	100 486	201	0.20
53110000 Caisse	30	419	389	92.86
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	22 658	21 599	1 059	4.90
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	22 658	21 599	1 059	4.90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 639 771	1 557 755	82 016	5.26
TOTAL GENERAL	2 183 655	2 094 339	89 316	4.26

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	472 055	472 055		
10210000 Valeur du patrimoine integre	171 571	171 571		
10280000 Valeur du patrimoine integre	300 484	300 484		
REPORT A NOUVEAU	1 265 890	1 203 574	62 315	5.18
11000000 REPORT A NOUVEAU	1 265 890	1 203 574	62 315	5.18
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	4 271	62 315	58 044	93.15
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUEVELABLES	140 386	142 615	2 228	1.56
13120000 Csp	343 010	343 010		
13121000 SUBVENTION TRAVAUX SIEGE 1	73 176	73 176		
13122000 SUBVENTION TRAVAUX SIEGE 2	18 294	18 294		
13123000 Subvention investiss véhicules	10 000		10 000	
13912000 Subv C.S.P inscrite au resulta	226 387	219 527	6 860	3.13
13912100 Subv travaux s1 inscrite au re	62 230	58 571	3 659	6.25
13912200 Subv travaux s2 inscrite au re	14 683	13 768	915	6.64
13912300 Subv véhicules inscrite au res	795		795	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 882 602	1 880 559	2 043	0.11
PROVISIONS POUR CHARGES	68 297	9 998	58 299	583.11
15800000 AUTRES PROV.POUR CHARGES	68 297	9 998	58 299	583.11
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	68 297	9 998	58 299	583.11
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 000	1 000		
16500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 000	1 000		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	105 770	83 281	22 490	27.00
40100000 FOURNISSEURS	52 234	33 551	18 683	55.68
40810000 FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUE	53 537	49 729	3 807	7.66
DETTES FISCALES ET SOCIALES	44 059	40 054	4 005	10.00
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	4 821		4 821	
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER	11 259	14 445	3 186	22.06
42860000 PERS.AUTRES CHARGES A PAYER	5 898		5 898	
43100000 M.S.A.	11 064	15 938	4 874	30.58
43780000 CHORUM	1 543	1 446	97	6.71
43781000 Mutuelle harmonie	784	1 176	392	33.33
43782000 Retraite supplémentaire agric	964	353	611	172.96
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	3 876	5 019	1 144	22.78
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC	2 778		2 778	
44210000 Prélèvement impôt à la source	53	860	807	93.82
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 019	432	587	135.88
44700000 AUTRES IMPOTS&TAXES VERS.ASSIM		384	384	100.00
AUTRES DETTES	73 150	79 447	6 296	7.93
41100000 CLIENTS	4 135	15 885	11 751	73.97
41900000 CLIENTS CREDITEURS	2 809		2 809	
46720000 COTISATIONS PAIEMENT DIRECT	792		792	
47320000 Vignettes club	2 921	783	2 138	273.05
47330000 Redevance agence de l'eau	62 494	62 778	284	0.45

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	8 776		8 776	
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	8 776		8 776	
TOTAL DETTES	232 756	203 781	28 974	14.22
TOTAL GENERAL	2 183 655	2 094 339	89 316	4.26

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	17 882		16 426		1 456	8.86
7080000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES			20		20	100.00
70830000 Locations diverses	13 670		13 180		490	3.72
70840000 REFACTURATION CHARGES LOYERS	4 212		3 226		986	30.57
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	302 783		300 946		1 837	0.61
74150000 Subvention fnpf	66 725		73 484		6 759	9.20
74151000 Subvention fnpf - kit emploi	132 000		132 000			
74180000 Subvention diverses	600		1 500		900	60.00
74310000 Club Halieutique subventions	72 758		63 262		9 496	15.01
74330000 Club dotation de base	30 700		30 700			
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	20 359		20 445		86	0.42
78150000 REPRISES PROV.D EXPLOITATION	9 998				9 998	
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	6 181		16 083		9 902	61.57
79110000 Avantage en nature	4 180		4 362		182	4.18
COTISATIONS	221 721		226 812		5 090	2.24
75610000 Cotisations federale	221 721		226 812		5 090	2.24
AUTRES PRODUITS	215 790		203 711		12 079	5.93
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	4		18		14	76.71
75800200 Participation etudes	24 268		29 710		5 442	18.32
75800300 Participation activite peche	9 365		10 508		1 143	10.88
75810000 P.v police	15 610		15 816		206	1.30
75820000 Remboursement frais avances	8 356		4 504		3 851	85.50
75850000 Participation diverses	3 438		7 726		4 288	55.50
75860000 Participation dépliants	4 200		6 490		2 290	35.29
75863000 Region paca subvention	49 520		54 118		4 598	8.50
75864000 Conseil general	5 000		6 200		1 200	19.35
75865000 Subventions agence de l'eau	96 029		68 621		27 409	39.94
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	778 536		768 340		10 196	1.33
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	117 905		103 469		14 436	13.95
60212000 Achat truitelles fario	1 200				1 200	
60212200 Alevins Fario	2 659				2 659	
60213400 Achat camassiers sandre	15 209		28 141		12 932	45.95
60213510 Achat truites fario	20 981		8 414		12 568	149.37
60213520 Achats GARDON	8 878		6 681		2 197	32.89
60213530 Achats Brochet	8 503		9 286		782	8.43
60213540 Achats carpes	12 653		693		11 960	NS
60213550 Achats Tanche	3 676		1 979		1 696	85.71
60213610 Achats truite aec	26 628		43 276		16 647	38.47
60213620 Achat truites parcours NO KILL	13 714		5 000		8 714	174.27
60213800 Ombres communs	3 805				3 805	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	222 172		223 100		928	0.42
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	15 613		15 281		333	2.18
60612000 ELECTRICITE	9 498		9 609		111	1.16
60613000 EAU	16		245		261	106.61
60628000 Carburant	2 495		646		1 848	285.91
60628300 Carburant parola	1 808		1 679		128	7.64
60628400 Carburant marin jerome	1 366		1 436		70	4.85
60628500 Carburant becker	1 288		2 811		1 523	54.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
60628600 Carburant chapus	1 066	966	100	10.36
60628700 Carburant corentin tharel	1 840	1 214	626	51.52
60630000 F ENTRETIEN PETIT EQUIPEMENT	4 432	6 630	2 198	33.15
60631000 MATERIEL PROJET	1 503	7 014	5 510	78.56
60632000 MATERIEL ANIMATIONS PECHE	3 401		3 401	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 944	6 311	3 367	53.35
60650000 Habillement	1 924	5 992	4 067	67.88
60850000 Frais accessoires s/achats	338	284	54	18.84
61330000 Baux de peche	22 648	23 284	636	2.73
61350000 LOCATION MATERIEL	1 115	800	315	39.42
61351000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	3 261	2 978	283	9.50
61355000 LOCATION VEHICULE		811	811	100.00
61520000 ENTRETIEN CONSTRUCTIONS	11 242	6 954	4 288	61.67
61530000 Travaux entretien etang etc	1 844	19 323	21 167	109.54
61550000 ENTRETIEN MAT OUTILLAGE	622		622	
61553000 ENTRETIEN MAT DE BUREAU	3 354	4 497	1 142	25.41
61558000 Reparation vehicules services	7 481	2 225	5 257	236.30
61610000 ASSURANCES AUTOMOBILES	5 468	3 872	1 596	41.23
61680000 Autres assurances	4 944	4 250	695	16.35
61681000 Assurance habitation	283	278	6	2.07
61880000 ABONNEMENT LOGICIEL OPEN TIME	922	893	29	3.23
61890000 ABONNEMENT ANNUEL WEB PDPG	2 452	2 411	41	1.70
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTR.	12 879	1 845	11 034	598.04
62260000 HONORAIRES	12 060	13 553	1 493	11.01
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	4 812		4 812	
62270000 FRAIS D ACTES ET CONTENTIEUX	357		357	
62280000 Frais de formation	3 970	3 550	420	11.84
62300000 Publicite information publicat	19 592	17 525	2 067	11.79
62320000 JEU CONCOURS	400	2 010	1 610	80.10
62330000 Foires expos manifestations	3 847	1 509	2 338	154.95
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	25		25	
62410000 TRANSPORTS S ACHATS	354	499	145	29.12
62530000 Deplacements autres personnels	2 232	1 367	865	63.29
62533000 Deplacements alamelie	1 468	3 699	2 231	60.31
62540000 Deplacements president	12 530	9 685	2 845	29.37
62550000 Deplacements tresorier	5 772	5 598	174	3.11
62560000 Depl administrateurs	4 501	3 106	1 395	44.92
62562000 DEPLACEMENTS BENEVOLES	2 469	2 009	460	22.90
62570000 MISSIONS RECEPTIONS	2 870	2 492	378	15.17
62600000 FRAIS POSTAUX	4 207	4 618	411	8.91
62610000 TELEPHONE PORTABLES	4 600	342	4 259	NS
62620000 Telephone siege	2 361	6 322	3 960	62.65
62625900 Orange internet		157	157	100.00
62640000 HEBERGEMENT SITE INTERNET	221	219	2	1.10
62700000 SERVICES BANCAIRES	694	500	194	38.72
62810000 COTISATIONS	764	701	63	8.99
62820000 Cotisation club	50	50		
62840000 Cotisation mmm	2 600	2 600		
62850000 Cotisation Fondation	819	760	59	7.82
62860000 Asso reg fede paca	483	454	29	6.39
62870000 Participation aux frais deposi	2 654	2 671	18	0.67
62880000 Cotisation diverses	1 100	1 100		
62890000 PASSPECHE / PHOQU'ON PECHE		1 957	1 957	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	14 222	14 681	459	3.12
63110000 Taxe sur les salaires		384	384	100.00
63330000 PARTICIPATION FORMATION PROFES	576	2 070	1 495	72.18
63520000 Taxes fonciere	13 328	12 121	1 207	9.96
63540000 DROITS ENREGISTREMENT ET TIMBR	219		219	
63580000 AUTRES DROITS	100	105	5	5.06
SALAIRES ET TRAITEMENTS	243 974	244 875	902	0.37
64110000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	240 603	232 386	8 218	3.54
64113000 GRATIFICATIONS STAGIAIRES	861	7 868	7 007	89.06
64130000 Primes et gratifications	5 343		5 343	
64141000 INDEMNITE NETTOYAGE	354	360	6	1.75
64180000 Provison congés payés	3 186	4 262	7 448	174.75
CHARGES SOCIALES	70 506	74 270	3 764	5.07
64510000 MSA	38 987	42 555	3 568	8.39
64520000 Harmonie Mutuelle	4 902	4 235	667	15.76
64521000 Cotisations prévoyances Chorum	3 035	2 943	92	3.13
64531000 CCPMA	1 373	1 379	6	0.41
64532000 Cotisations retraites	10 654	11 164	509	4.56
64540000 ASSEDIC	9 797	9 760	37	0.38
64580000 Autres cotisations	897	934	37	4.00
64581000 Provision chages sur congés pa	1 144	1 300	2 443	187.98
64582000 PROVISION CHARGES PRIMES	1 603		1 603	
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	401		401	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	33 854	43 763	9 909	22.64
68111000 DOTATIONS AMORT IMMO INCORPORE		1 991	1 991	100.00
68112000 DOTATIONS AMORT IMMO CORPORELL	33 854	41 772	7 918	18.95
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	68 297	9 998	58 299	583.11
68150000 DOT.PROV.PR RISQUES ET CHARGES	68 297	9 998	58 299	583.11
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION	18 076	11 603	6 473	55.79
65720000 Subvention travaux piscicoles	2 000	1 500	500	33.33
65730000 Ristournes club	1 170	1 539	370	24.01
65740000 Subvention materiel		826	826	100.00
65770000 SUBVENTION OUVERTURE GENERALE	1 300	850	450	52.94
65780000 SUBVENTION 10% ALVINAGES	11 076	6 187	4 889	79.01
65790000 Subventions diverses	2 530	700	1 830	261.43
AUTRES CHARGES	2 991	770	2 221	288.38
65310000 Repas reunion ca commissions	2 988	769	2 220	288.80
65800000 AUTRES CHARGES GESTION COURANT	3	2	2	96.99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	791 997	726 528	65 469	9.01
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 462	41 811	55 273	132.20
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 484	3 048	2 436	79.92
76400000 REVENUS DES VALEURS MOB.PLAC.	5 484	3 048	2 436	79.92
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 484	3 048	2 436	79.92

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESULTAT FINANCIER	5 484	3 048	2 436	79.92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 978	44 859	52 837	117.78
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	31 694	9 627	22 067	229.22
77180000 AUTRES PROD EXCEPT/OP DE GEST		8 018	8 018	100.00
77181000 TRANSACTIONS POLLUTIONS	20 000		20 000	
77200000 PRODUITS EXCEP./EXERCICES ANT.	11 694	1 609	10 085	626.73
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	14 936	11 434	3 502	30.63
77520000 PRODUITS CESSION IMMO CORPORE	2 708		2 708	
77700000 QUOTE PART SUBVENT.VIR.RESULT.	12 228	11 434	795	6.95
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 630	21 061	25 570	121.41
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	33 017	3 173	29 844	940.64
67120000 PENALITES AMENDES FISCALES		24	24	100.00
67180000 AUTRES CHARG EXCEPT/OP GESTION		70	70	100.00
67200000 CHARGES EXCEP./EXERC. ANTER.	7 983	1 410	6 573	466.29
67211000 CHG EXCP RETRAIT FPNP 2019	1 326		1 326	
67212000 CHG EXCP RETRAIT FPNP 2021	2 226		2 226	
67220000 RETRAIT SUBV°CONS.REGIONAL2018		1 669	1 669	100.00
67222000 RETRAIT SUBV°REGION 2020	20 927		20 927	
67232000 CHG EXP RETRAIT AGENCE EAU2021	556		556	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	346		346	
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES	346		346	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 362	3 173	30 190	951.53
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 268	17 888	4 620	25.83
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 019	432	587	135.88
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 019	432	587	135.88
TOTAL PRODUITS	830 650	792 448	38 201	4.82
TOTAL DES CHARGES	826 379	730 133	96 246	13.18
SOLDE INTERMEDIAIRE	4 271	62 315	58 044	93.15
EXCEDENTS OU DEFICITS	4 271	62 315	58 044	93.15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

■ Rapports du commissaire aux comptes



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Article 227-10 Code de Commerce

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU
MILIEU AQUATIQUE

575, Chemin des Fontanelles
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Association Loi 1901

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31/12/2022**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Bouc Bel Air,
Le 3 avril 2023

Jean-Baptiste BARILLEY
*Commissaire aux comptes,
Co-gérant,*



2010 Avenue de la Croix d'Or
CC San Baquis - 13320 Bouc Bel Air
RCS Aix en Provence 814 378 170
SARL au capital de 1.200 € - NAF 6920Z
Société de commissariat aux comptes

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

**FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU
MILIEU AQUATIQUE**

**575, Chemin des Fontanelles
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE**

Association Loi 1901

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

Aux adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

L'association constitue des dépréciations de ses valeurs mobilières de placement selon les modalités décrites dans la note « Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et vérifié l'évaluation des valeurs mobilières de placement qui a été faite. Nous avons également vérifié l'existence de l'ensemble des postes de trésorerie, en mettant en œuvre au travers de nos tests, des

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



confirmations directes auprès des établissements bancaires.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bouc Bel Air,
Le 3 avril 2023

Jean-Baptiste BARILLEY
*Commissaire aux comptes,
Co-gérant,*



2010 Avenue de la Croix d'Or
C.C San Baquis - 13320 Bouc Bel Air
RCS Aix en Provence 814 378 170
SARL au capital de 1.200 € - NAF 6920Z
Société de commissariat aux comptes

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Compte de résultat 2022 et prévisionnel 2023

CHARGES D'EXPLOITATION		PREV 2022	Réalisé au 31/12/2022	PREV 2023
ACHATS		119 200,00 €	117 905,00 €	137 100,00 €
60213400	Camassiers	40 000 €	23 712,00	42 000,00 €
60213500	Poissons blancs	10 000 €	16 329,00	10 500,00 €
60212200	Alevins Fario		1 200,00	2 600,00 €
60212000	Truitelles Fario Méditerranéennes	7 500 €	2 659,00	7 500,00 €
60212250	Truitelles Fario Atlantiques	2 700 €	8 878,00	
60213510	Truites Fario (-location Meyer)	7 500 €	20 981,00	21 000,00 €
60213500	Truites AEC	43 000 €	36 627,00	45 000,00 €
60213000	Truites "Parcours no Kill" Vaison et Entraigues	5 000 €	3 714,00	5 000,00 €
60213800	Ombres	3 500 €	3 805,00	3 500,00 €
SERVICES EXTERIEURS		293 420,00 €	222 172,00 €	220 500,00 €
60400000	Achat, études et prestations	90 000 €	15 613,00 €	15 000,00 €
60610000	EDF, eaux	11 000 €	9 514,00 €	10 000,00 €
60628000	Carburants lubrifiants	9 000 €	9 863,00 €	11 000,00 €
60630000	Fournitures entretien, petit équipement	4 000 €	4 432,00 €	4 500,00 €
60631000	Matériels projet	2 000 €	1 503,00 €	2 500,00 €
60632000	Matériels Animations Pêche		3 401,00 €	3 000,00 €
60640000	Fournitures bureau	5 000 €	2 944,00 €	4 000,00 €
60650000	Habillement	3 000 €	1 924,00 €	2 000,00 €
60680000	Autres fournitures	500 €		300,00 €
60800000	Frais accessoires	300 €	338,00 €	400,00 €
61330000	Location baux	23 200 €	22 648,00 €	23 000,00 €
61350000	Location matériel	4 000 €	1 115,00 €	3 500,00 €
61355000	Location photocopieur	0 €	3 261,00 €	3 500,00 €
61520000	Travaux entretien et réparations (entretien FD)	7 500 €	11 242,00 €	7 500,00 €
61530000	Travaux terrains, barrages, étangs	10 500 €	-1 844,00 €	1 000,00 €
61550000	Entretien Mat outillage	300 €	622,00 €	600,00 €
61553000	Entretien Mat de bureau (+ OPENTIME et SERVEUR)	4 000 €	4 276,00 €	4 000,00 €
61890000	Abonnement annuel WebPDPG	2 420 €	2 452,00 €	2 500,00 €
61558000	Entretien véhicules FD, mat de transport	4 000 €	7 481,00 €	5 000,00 €
61680000	Primes assurances	8 000 €	10 695,00 €	11 000,00 €
61700000	Etudes et recherches (PKD - PCB)	0 €		
61810000	Documentation	300 €		
62100000	PERSONNEL EXT INTERIM	0 €	12 879,00 €	6 100,00 €
62260000	Intermédiaires, honoraires	15 600 €	16 872,00 €	12 000,00 €
62270000	Frais d'actes et de contentieux (huissier St Tronquet)		357,00 €	500,00 €
62280000	Formation personnel + bénévoles	5 000 €	3 970,00 €	5 000,00 €
62300000	Pub, information, publications, dons, concours	22 000 €	19 592,00 €	22 000,00 €
62330000	Foires, Expo (Fête de la Pêche)	2 500 €	4 247,00 €	4 500,00 €
62330001	Mondial Sihre	2 000 €		
62340000	Lots concours	1 000 €	25,00 €	500,00 €
62410000	Transports / achats	200 €	354,00 €	200,00 €
62530000	Déplacements autres personnel	2 000 €	2 232,00 €	2 200,00 €
6253300	Déplts B ALLAMELLE - PAP Mallemort (Rbt ARPACA 100%)	3 000 €	1 468,00 €	1 000,00 €
62540000	Déplacements Président	12 600 €	12 530,00 €	13 000,00 €
62550000	Déplacements trésorier	6 500 €	5 772,00 €	6 500,00 €
62560000	Déplacements administrateurs	5 000 €	4 501,00 €	5 000,00 €
62562000	Déplacements Bénévoles	2 500 €	2 469,00 €	2 500,00 €
TOTAL A REPORTER		268 920,00 €	198 748,00 €	195 300,00 €

		PREV 2022	Réalisé au 31/12/2022	PREV 2023
REPORT		268 920,00 €	198 748,00 €	195 300,00 €
62570000	Missions / Réceptions	3 000 €	2 870,00 €	3 000,00 €
62600000	Frais postaux	4 000 €	4 207,00 €	4 500,00 €
62620000	Frais téléphone + Internet	6 500 €	6 962,00 €	7 000,00 €
62700000	Frais bancaires	500 €	915,00 €	1 000,00 €
62800000	Charges diverses(ARPACA, MRM, UFBRMC, etc)	6 000 €	5 816,00 €	6 000,00 €
62870000	Autres participations (dépositaires)	2 500 €	2 654,00 €	2 500,00 €
62890000	Pass Pêche	2 000 €		1 200,00 €
IMPOTS ET TAXES		15 600,00 €	14 222,00 €	15 900,00 €
63110000	Taxes/salaires	400 €	576,00 €	400,00 €
63330000	Taxes diverses, Part Formation	3 000 €	319,00 €	2 000,00 €
63512000	Taxes foncières	12 200 €	13 327,00 €	13 500,00 €
CHARGES DU PERSONNELS		340 000,00 €	314 480,00 €	350 000,00 €
64110000	Rémunération pers.+cotisations salariales	340 000 €	240 603,00 €	350 000,00 €
64113000	Gratifications + CDD Stagiaires		861,00 €	
64130000	Gratifications et primes		38 988,00 €	
64141000	Indemnité nettoyage		354,00 €	
64120000	Provision pour Congés payés		3 186,00 €	
64581000	Provision de Charges sur congés		3 186,00 €	
64580000	FAFSEA		9 797,00 €	
64510000	MSA		5 954,00 €	
64530000	Retraites, Mutuelle + autres caisses		10 654,00 €	
64800000	Autres charges personnel :		897,00 €	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		80 500,00 €	123 218,00 €	67 100,00 €
65300000	Frais congrès et assemblées, commissions, C.A	2 000 €	2 988,00	3 000,00 €
657200000	Subvention travaux piscicole		2 000,00	2 000,00 €
65700000	Subventions aux AAPPMA et Amicales	16 000 €	11 076,00	16 000,00 €
65780001	Subventions diverses	7 500 €	2 530,00	5 000,00 €
65770002	Subventions ouverture générales	7 500 €	1 300,00	1 500,00 €
65790002	Retours sur PV aux AAPPMA (25%)	1 500 €		600,00 €
65730000	Ristournes CLUB	6 000 €	1 170,00	4 000,00 €
65800000	Charges de gestion courantes		3,00	
68150000	Dotation provision pour risque et charges		68 297,00	
68110000	Dotation aux amortissements	40 000 €	33 854,00	35 000,00 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		848 720,00 €	791 997,00 €	790 600,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		700,00 €	34 382,00 €	700,00 €
67180000	Autres charges exceptionnelles			
67181000	Droit Retrait Subvention agence de l'eau 2021		556,00	
67200000	Charges sur exercice précédent		7 983,00	
67210000	Charges Retrait Subv FNPF 2019		3 551,00	
67220000	Charges Retrait Subv REGION 2020		20 927,00	
67500000	Valeur comptable actif cédé		346,00	
68150000	Dotation provision pour risque et charges			700,00 €
69500000	Impôts sur les bénéfices	700 €	1 019,00	
TOTAL CHARGES		849 420,00 €	826 379,00 €	791 300,00 €

PRODUITS D'EXPLOITATION		PREV 2022	Réalisé au 31/12/2022	Prévision 2023
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		302 500,00 €	312 783,00 €	315 600,00 €
74150000	Subventions FNPF	202 000 €	208 725,00 €	210 000,00 €
74180000	Subventions diverses (commune Isle sur la Sorgue)	1 500 €	600,00 €	600,00 €
74310000	Subvention CLUB et ristournes	99 000 €	103458	105 000,00 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE		461 080,00 €	455 389,00 €	413 700,00 €
70830000	Location diverses (location Meyer)	15 000 €	13 670,00 €	15 000,00 €
70840000	Refacturation Charges		4 212,00 €	
75610000	Cotisations fédérales	225 000 €	221 721,00 €	230 000,00 €
75800200	Participations études, PE - Technique	19 000 €	24 268,00 €	20 000,00 €
75800300	Participations activités pêche, Animations	11 000 €	9 365,00 €	11 000,00 €
75810000	P.V	10 000 €	15 610,00 €	10 000,00 €
75820000	Remboursement frais avancés	3 500 €	8 356,00 €	5 000,00 €
75840000	Participation repas congrès	0 €		
75850000	Participations diverses (dt canal Carpentras)	6 880 €	3 438,00 €	7 000,00 €
75860000	Participations dépliants	4 500 €	4 200,00 €	4 200,00 €
75863000	Conseil Régional	60 000 €	49 520,00 €	41 000,00 €
75864000	Conseil Départemental	6 200 €	5 000,00 €	5 000,00 €
75865000	Agence de l'Eau	100 000 €	96 029,00 €	65 500,00 €
76100000	Produits de participation			
PRODUITS FINANCIERS		2 500,00 €	5 484,00 €	2 500,00 €
76400000	Intérêts	2 500,00 €	5 484,00 €	2 500,00 €
PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL		766 080,00 €	773 656,00 €	731 800,00 €
PRODUITS DIVERS		44 140,00 €	56 994,00 €	46 400,00 €
77000000	Produits exceptionnels	10 320,00 €		
77180000	Produit sur opération de gestion	5 000,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €
77200000	Produits sur exercice précédent	3 000,00 €	11 697,00 €	15 000,00 €
77520000	Produits sur cession immobilière		2 708,00 €	
77700000	Quote part subvention	11 420,00 €	12 228,00 €	12 000,00 €
78100000	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €	
79100000	Transfert de charges d'exploitation	10 000,00 €	6 181,00 €	5 000,00 €
79110000	Avantages en nature	4 400,00 €	4 180,00 €	4 400,00 €
79120000	Indemnité chômage partiel			
TOTAL PRODUITS		810 220,00 €	830 650,00 €	778 200,00 €
RESULTAT		-39 200,00 €	4 271,00 €	-13 100,00 €

Rapport des vérificateurs aux comptes



BILAN FINANCIER 2022

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous,,soussignés,

Monsieur Gérard MARTIN AAPPMA ISLE SUR LA SORGUE
M. François PEREZ AAPPMA CARPENTRAS

Désignés conformément aux statuts de la Fédération des AAPPMA du Vaucluse, avons procédé, le mardi 28 février 2023, au siège de la Fédération de Vaucluse – 575 chemin des Fontanelles 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, à la vérification et au contrôle de la comptabilité fédérale.

Divers contrôles par sondage ont été opérés tant sur les bilans et résultats de l'exercice, à partir des documents présentés.

Trouvant la gestion financière saine, nous concluons à la régularité des écritures, n'ayant constaté aucune irrégularité, omission ou erreur dans les documents comptables fournis par trésorier fédéral.

Nous sollicitons donc pour lui le quitus de l'Assemblée Générale pour le bilan financier de l'exercice 2022.

A L'Isle sur la Sorgue, le 28 février 2023

G. MARTIN

F. PEREZ

Fédération de Pêche de Vaucluse - 575, Chemin des Fontanelles - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 86 62 68 - Fax : 04 90 86 11 90 - Mail : contact@peche-vaucluse.com

La Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de Vaucluse remercie ses bénévoles.





PÔLE TECHNIQUE

BILAN 2022



NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de renforcer l'équipe technique, une nouvelle technicienne en CDD est arrivée en Janvier, pour remplacer le départ de Camille SESTAC : **Fatou NDAO**

Dans la réalisation de certains projets et renforcer le pôle technique sur le terrain, la Fédération a accueilli divers stagiaires.



Valentin CAVOY

Service civique
volontaire pendant 8
mois



Julien BOCCHINO

Stagiaire pendant 6
mois

Ecole d'Ingénierie
Milieux Aquatiques



Margaux ROLLAND

Stagiaire pendant 6
mois

Master Biodiversité
Ecologie et Evolution



Quentin VIDAL

Stagiaire pendant 1
mois

Licence Sciences de la
Vie et de la Terre

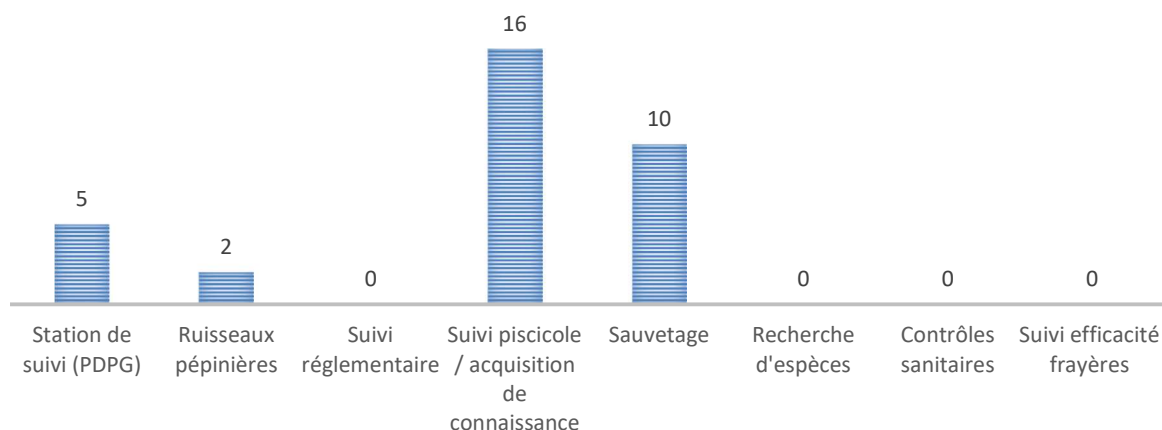
SUIVI DES ESPECES ET DES MILIEUX

■ Pêches électriques

Sur les 33 interventions de pêches électriques, la majorité concerne, encore cette année, l'acquisition de connaissance. En effet, 2022 marque le début du suivi piscicole à réaliser dans le cadre de la DCE (Directive Cadre Européenne sur l'eau), pour lequel des stations sont prédéfinies dans le Département. A cela, s'ajoute diverses études et inventaires piscicoles, commandées à la Fédération ou souhaitées en interne notamment pour suivre des actions de restauration sur les rivières.

Peu de stations de suivi PDPG ont pu être suivies notamment en raison de l'état des rivières observées en 2022. Au total, ce sont 6 interventions qui ont dû être annulées du programme pour conditions défavorables à la pêche. Pour autant, le nombre de pêches électriques concernent également des sauvetages avant travaux avec mise en assec volontaire.

NOMBRE DE PÊCHE RÉALISÉE EN 2022



■ Suivi thermique

C'est à partir de 2020 qu'il a été initié le suivi thermique sur les rivières du Vaucluse, et ce sont 45 capteurs thermiques qui ont été installés en 2022. Ce suivi nous apporte des informations précieuses sur la température de l'eau tout au long de l'année, et permet d'avoir des données factuelles pouvant témoigner d'impact dans la rivière (débordement de stations d'épuration, impact des « poches d'eau » en période de rupture d'écoulement...)

Cependant, encore un trop grand nombre de sondes n'ont pas été retrouvées et la perte « naturelle » dans la plupart des cas est écartée. La Fédération va donc améliorer la communication autour de ces capteurs placés volontairement en concertation avec les syndicats de rivière.

■ Suivi de la reproduction des truites sur la Sorgue

Initié fin 2018, un suivi de la reproduction des truites fario est réalisé sur la Sorgue amont, afin d'identifier les secteurs les plus favorables, déterminer la période réelle de reproduction et comparer les résultats entre année. Ce suivi est confié depuis 2020 à un service civique qui réalise le suivi de manière hebdomadaire, guidé et encadré par nos techniciens.

En 2022, Valentin CAVOY a assuré ce suivi. Malgré de bas niveaux pour la période, il a été observé une **année assez exceptionnelle** en termes d'activités de reproduction sur la Sorgue amont, avec plus de 1900 frais observés. En supplément, le linéaire suivi a été cartographié pour identifier les différents faciès d'écoulement et la densité en herbier. Ces données ont ensuite été mises en relation avec la localisation de frai pour identifier une influence ou non.

Le rapport complet de l'étude, avec les différentes cartographies, est disponible sur le site internet de la Fédération



➔ *Densité comparative de fray entre 2021 et 202 sur Fontaine de Vaucluse (extrait de la carte interactive) et état des débits de la Sorgue sur la période de suivi*

■ Suivi de la reproduction des sandres sur les plans d'eau du département

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération a réalisé le suivi des frayères artificielles à carassiers pendant la période de reproduction du sandre.

Les résultats sont disparates en fonction du plan d'eau :



■ Sur les plans d'eaux de Cavillon, Piolenc, Apt et Lapalud les aménagements ne remplissent pas leurs rôles de frayère puisqu'aucun sandre n'a été observé en période de reproduction. Malgré cela, ces aménagements ne sont pas exempts d'intérêt et ont pu servir d'habitats à de nombreux poissons de différentes espèces (perches, brochets, carpes), observés dessus.

■ Sur les plans d'eaux de Pertuis, Mormoiron et Monteux, les sandres ont été présents en nombre sur les frayères, avec une activité reproductrice maximale entre fin mars et début avril. De nombreuses pontes ont d'ailleurs pu être observées.

Cette deuxième étude a donc permis de mettre en évidence que la période de reproduction du sandre en Vaucluse est pour ainsi dire terminée au moment de l'ouverture du brochet.

ETUDES SPECIFIQUES SUR LES MILIEUX

■ Diagnostic initial complet sur l'Auzon amont

Pour compléter l'étude réalisée en 2021 ayant pour but l'arasement de trois seuils sur l'Auzon, la Fédération a réalisé un diagnostic complet sur cette portion de rivière, grâce à trois indicateurs :

- Morphologique (protocole CARHYCE)
- Poissons (Indice Poisson rivière)
- Invertébrés aquatiques (protocole IBG-DCE)



Les résultats confirment que la présence d'ouvrages sur l'Auzon perturbe le milieu en altérant les communautés d'invertébrés aquatiques et de poissons. La rivière s'en trouve perturbée en termes de qualité d'habitat et de continuité biologique, rendant certains secteurs du réseau hydrographique impossible à coloniser. D'un point de vue hydromorphologique les seuils induisent également des perturbations notamment sur la dynamique sédimentaire du milieu.

■ Etude de franchissabilité piscicole sur le bassin de l'Ouvèze

Dans les rivières françaises, il y a en moyenne un obstacle à l'écoulement tous les 5 km, soit plus de 100 000 » (Eau France, 2020). S'il y en a autant, c'est parce que de nombreux usages leurs étaient associés, cependant beaucoup d'entre d'eux n'ont plus de réelle utilité économique aujourd'hui, et leur présence induit encore une modification du fonctionnement naturel des cours d'eau.

L'Ouvèze provençale et ses affluents font partis des cours d'eau qui ont une **continuité écologique dégradée** à cause des activités anthropiques. Dans l'optique de retrouver un bon état sur ces masses d'eau, la Fédération de pêche de Vaucluse et les acteurs autour de ce bassin versant ont décidé de faire une étude ICE (Information sur la Continuité Ecologique) afin de vérifier la franchissabilité des ouvrages à travers les peuplements piscicoles.

L'étude s'est portée sur 25 ouvrages du secteur d'étude et nombreux sont ceux ayant un impact majeur sur la libre circulation des espèces piscicoles. L'Ouvèze est une rivière fragmentée principalement par 3 gros enrochements infranchissables, dont un (à Roaix) bloquant également la remontée des anguilles. Sur les affluents, une importante concentration d'ouvrages se retrouve sur le Groseau et la Seille. Néanmoins, les seuils ne sont pas l'unique pression anthropique qui entraînent la dégradation des milieux aquatiques.

Cette étude a, de plus, permis de mettre en évidence des **ouvrages non référencés** dans la banque national de ces données. La localisation de ces 15 « nouveaux » ouvrages a été transmise au syndicat de rivière.



→ Exemple d'ouvrages présents sur le bassin de l'Ouvèze et étudiés par l'étude

■ Identification des frayères potentielles à Brochet (*Esox lucius*) sur le département

Après avoir étudié les annexes hydrauliques (bras mort ou secondaire) du Rhône et de la Durance l'année dernière, la Fédération a poursuivi son inventaire de frayères à brochet en ciblant les **autres rivières** du Département.

L'objectif de cet inventaire est d'identifier les secteurs présumés connus pour la reproduction des brochets et pouvoir mettre à jour l'arrêté préfectoral de Vaucluse de protection des frayères d'ici 2025.

Alors que la frayère théorique du brochet sont des plaines inondées, denses en végétation dressée, le Vaucluse ne possède que très peu ce type de milieu. A l'inverse, ces zones humides sont majoritairement drainées par un réseau de « mayre ». Les frayères à brochet sont donc principalement localisées dans ces mayres, pour la plupart encore végétalisées.

L'inventaire ayant été réalisé en début d'année 2022, il a été constaté qu'un grand nombre de ces **mayres étaient secs**, en raison du manque pluviométrique. L'efficacité de reproduction du brochet a donc dû être fortement limitée pour cette année.



→ Exemple de frayères potentielles identifiées dans le Vaucluse

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

■ Etude de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique

Restaurer la continuité écologique d'une rivière permet la libre circulation des espèces aquatiques et le transport naturel des sédiments, permettant de restaurer le bon fonctionnement de l'hydrosystème. La Fédération a donc décidé d'en faire une priorité par ces nouvelles études de faisabilité.

Avant tous travaux, ce type d'étude est en effet nécessaire afin d'identifier les solutions en termes de continuité piscicole et sédimentaire, justifier la non-atteinte aux biens et aux personnes après aménagements et présenter clairement le projet aux services de l'état pour validation. La Fédération a donc fait appel à un bureau d'étude pour travailler sur ce sujet.

Deux nouveaux seuils ont commencé à être étudiés en 2022 : le seuil du Moulin Ste Croix sur l'Auzon à Mormoiron et le seuil de l'Ilette sur la Sorgue du Trentin à St-Saturnin-lès-Avignon.

Ces deux études ont débuté en 2022 et se poursuivent 2023.

■ Mise en place de frayères artificielles en plans d'eau

Pour compléter le dispositif de frayères installé en 2020, de nouveaux plans d'eau se sont vus équipés de frayères pour le sandre (type brandes de bruyères) et pour le black bass (caisse de graviers). Ces plans d'eaux sont les suivants :

Frayères à sandre	Frayères à Black Bass
<ul style="list-style-type: none">- Plan d'eau des carottes (Pertuis)- Plan d'eau des Salettes (Mormoiron)- Plan d'eau du Piboulo (Piolenc)- Lac bleu (Cabannes)	<ul style="list-style-type: none">- Plan d'eau de Beaulieu (Monteux)- Plan d'eau du Parc des libertés (Avignon)- Plan d'eau de l'Aygues (Camaret)



L'ensemble de ces frayères sont également suivi au cours de la période de reproduction.

→ *Installation d'une frayère artificielle à black-bass*

■ Travaux de diversification d'habitats sur le Lez



Après avoir réalisé l'ensemble des études nécessaires à la réalisation de travaux, la Fédération a enfin pu concrétiser la diversification des habitats sur un troisième secteur. C'est ainsi sur le Lez à l'aval de la ville de Bollène, sur un secteur très plat avec peu d'habitats différents que nous sommes intervenus.

L'opération a consisté en la pose de blocs de calcaires à l'aide d'une pelle mécanique à long bras. Les blocs ainsi posés vont créer localement des modifications de courant qui provoqueront l'apparition de nouveaux faciès d'écoulement et donc de nouveaux habitats potentiels.

■ Création/restauration de frayères salmonicoles

A partir du partage des eaux, la Sorgue se divise en divers bras et canaux. Cette partie de la Sorgue en 1^{ère} catégorie, dite « la Sorgue médiane », est alors très fragmentée et ne permet plus un transport sédimentaire suffisant pour créer des zones de fraie favorable aux salmonidés.

Ainsi, la Fédération intervient chaque année, avec les chevaliers de l'Onde et les AAPPMA de Velleron, du Thor et de l'Isle-sur-la-Sorgue, dans la création de frayères salmonicoles par recharge sédimentaire et/ou décolmatage. Une **40aine de secteurs localisés sont ainsi restaurés**, pour permettre aux truites fario et ombres de se reproduire sur un substrat adéquat.

Cette action est également l'occasion de faire participer les lycées agricoles à un chantier et de partager avec eux la nécessité de préserver le milieu aquatique.

PARTICIPATION TECHNIQUE AVEC LES PARTENAIRES

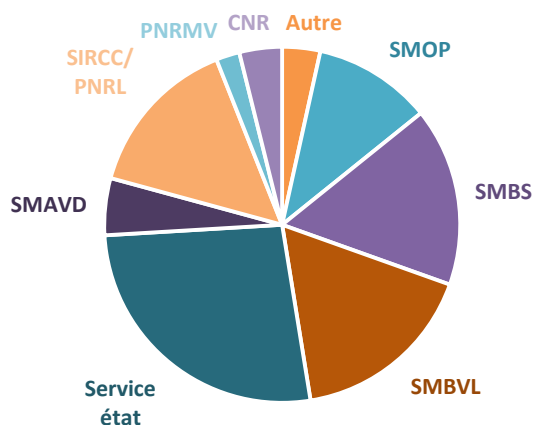
De nombreuses réunions visent à définir auprès des structures gestionnaires des milieux aquatiques, les actions à opérer ou à discuter, afin de protéger ou planifier des opérations de restauration. La Fédération a ainsi participé à diverses réunions en tant que membre de comité.

En termes de projets suivis sur le territoire, on peut identifier :

- Avec le **PNR du Mont Ventoux** : suivi de la fréquentation des gorges du Toulourenc et des sites Natura 2000 ;
- Avec le **Syndicat du bassin du Lez** : rédaction du SAGE, présentation Plan Gestion des Zones Humides, élaboration de la 2nd phase du Contrat de Bassin ;
- Avec le **Syndicat mixte de l'Ouvèze** : validation de la 2nd phase du Contrat de rivière, échanges sur l'étude hydromorphologique du bassin versant
- Avec le **Syndicat mixte du bassin de la Sorgue** : création du 3^{ème} Contrat de rivière et validation d'actions, suivi du comité local « Sorgue amont »

Un temps important en 2022 a porté sur la déclinaison du nouveau SDAGE (*document de planification ciblant les grandes actions pour atteindre le bon état écologique de toutes les masses d'eau du bassin Rhône Méditerranée*) en Plan d'action opérationnel territorial porté par les services de l'état. Ce temps de concertation consistait à identifier et inscrire des actions sur chacun des bassins versant avec l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire

Répartition du temps passé avec les partenaires techniques

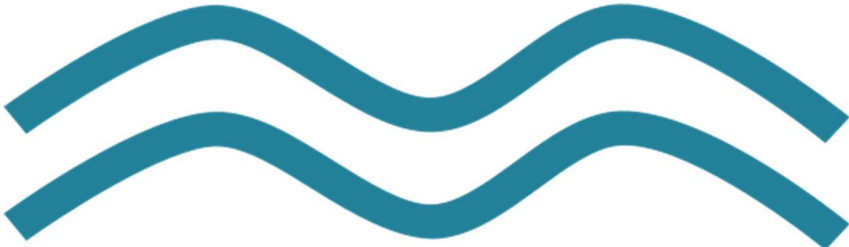


Principaux partenaires sur le territoire :

- Les syndicats de rivière : de la vallée de la Durance (SMAVD), du Calavon-Coulon (SIRCC), de l'Ouvèze Provençal (SMOP), de l'Eygues en Aygues (SMEA), du Bassin des Sorgues (SMBS), de bassin versant du Lez (SMBVL), Sud-Ouest Mont-Ventoux (SOMV)
- Les Parcs Naturel Régionaux (PNR) du Lubéron, du Mont Ventoux et de Camargue
- Le Conseil Départemental de Vaucluse
- La compagnie National du Rhône (CNR)
- Les services de l'Etat (DREAL, DDT, Agence de l'eau)

PÔLE DEVELOPPEMENT LOISIR PÊCHE

BILAN 2022



NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme chaque année, l'équipe animation de la Fédération accueille des stagiaires en BPJEPS Moniteur de pêche. L'épreuve finale se déroule sur l'organisation et l'élaboration d'une animation en autonomie, qu'ils ont su réaliser !



Jérôme BLANCO

Stagiaire BP JEPS



Christophe

Stagiaire BP JEPS



Justin PARE

Alternant PB JEPS
2020-2022



Le bilan d'activité du pôle animation n'a pas pu être rédigé sous la supervision de l'animateur fédéral, en raison d'un arrêt maladie prolongé. Vous trouverez donc un condensé des actions réalisées :

LES ANIMATIONS

En 2022, l'équipe est intervenue auprès de :



575 enfants au travers
20 interventions scolaires



+900 enfants et adultes au travers
53 interventions périscolaires et tout public

Détails des animations gratuites

Mai	<ul style="list-style-type: none">• Fête de la Nature à Mondragon• Fête de la Nature à Bollène
Juin	<ul style="list-style-type: none">• Fête de la pêche
Juillet	<ul style="list-style-type: none">• Animation pêche enfant à St Saturnin• Animation pêche enfant au Thor• Découverte pêche FEEDER• Découverte pêche au FLOAT TUBE
Août	<ul style="list-style-type: none">• Découverte pêche du Silure• Perfectionnement de la pêche au FLOAT TUBE
Sept-Octobre	<ul style="list-style-type: none">• Découverte du Street Fishing• Journée des Associations de L'Isle/Sorgue• Journée des Associations d'Avignon• Journée des Associations de Mondragon



■ Stages de pêche

Expérience	Date	Type de pêche
Initiation	14 & 15 février	Feeder et coup
	21 & 22 avril	Pêche de la truite
	28 juillet	Pêche du carnassier
Perfectionnement	13 juillet	Float tube

■ Education à l'environnement

A travers des conventions établies avec divers partenaires (SUEZ, ITEP, écoles...), la Fédération sensibilise les scolaires, du CP jusqu'à la terminale, sur les problématiques liées à la qualité de l'eau, la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes aquatiques ou encore la réglementation de la pêche.



DEVELOPPEMENT DU LOISIR PECHE

■ Fête de la pêche

Comme depuis plusieurs années maintenant, la Fédération a organisé sa fête de la pêche sur les berges du Rhône à Avignon. Cet événement s'est manifesté sous la forme d'un village présentant différents stands pour sensibiliser et informer le public sur la pêche **mais pas que**.

L'occasion de faire découvrir l'ensemble du monde de la pêche aux petits et grands, par la présentation des différentes techniques de pêche et différents clubs : pêche du silure avec *Silurus Glanis Association*, pêche à la mouche avec *l'école de pêche de l'Isles-sur-la-Sorgue*, pêche au leurre, pêche à la carpe et pêche au coup.

Mais la fête de la pêche est également l'occasion de sensibiliser à l'environnement : découverte des poissons au stand de la Fédération, fonctionnement et biodiversité du Rhône avec la CNR, les risques des lignes électriques avec RTE.



■ Parcours pêche et pontons

Ont été inaugurés en :

- Le parcours labellisé Passion sur les plans d'eau de l'Île Vieille à Mondragon
- L'aménagement pour personnes à mobilité réduite sur Fontaine de Vaucluse



➔ *Parcours passion sur Mondragon*

Un nouveau parcours autorisé à la **carpe de nuit sur Piolenc** a pu voir le jour en 2023, grâce au travail et aux échanges établis en 2022.

La Fédération a également travaillé avec la Mairie de Caderousse sur un projet global d'aménagement autour de la ViaRhôna. La Fédération y propose des aménagements de pontons, couplés à une labellisation de parcours. Ce projet multi-partenarial est en cours.

■ Parcours enfant

2022 a été l'année de mise en place à l'échelle du département de parcours spécifique aux enfants de 12 ans. L'idée est alors de proposer un accès à la rivière dédié aux enfants, c'est-à-dire sur un linéaire entretenu et poissonneux, pour y faire découvrir la pêche et y créer l'envie.

La demande a donc été envoyée aux différentes AAPPMA, qui ont alors fait leur retour et proposition de linéaire. La Fédération s'est ensuite chargée de créer les différents visuels à mettre sur le terrain.

Ce sont donc 6 parcours enfants qui ont été ouverts en 2022.



■ Formation des gardes

Le pôle développement loisir pêche a participé à la formation des futurs gardes-pêche particuliers pour le module 3 de la formation.

Points abordés :

- Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion des milieux aquatiques et à ses ressources piscicoles ;
- La réglementation de la pêche en eau douce ;
- Les connaissances halieutiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-pêche particulier ;
- Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles.
- Nombre de gardes formés : 11.



→ *Journées de formation des futurs gardes en octobre 2022*

PÔLE GARDERIE



BILAN 2022



LA GARDERIE FEDERALE EN 2022

■ Les agents de développement et les gardes-pêche particuliers

La garderie de Vaucluse, se compose de :



29 gardes-pêche particuliers d'AAPPMA



Une équipe de salariés assermentés dont 2 gardes-pêche dédiés à la police de la pêche



4 GPP d'AAPPMA assermentés sur le département



11 nouveaux gardes vont venir renforcer les effectifs

Les gardes-pêche particuliers sont accompagnés et formés sur le terrain par les agents de développement de la Fédération, qui leur apporte un réel soutien toute l'année.



→ Patrouille des gardes fédéraux avec le soutien des gardes particuliers

■ Bilan des opérations de contrôle

En 2022, plusieurs patrouilles de nuit ont été réalisées en collaboration avec les agents de développement de la Fédération de pêche du Gard. En Vaucluse, 1002 patrouilles ont été réalisées par les agents de développement de la fédération et les gardes pêche particuliers des AAPPMA, sur l'ensemble des AAPPMA et amicales du département, y compris les patrouilles nautiques sur la Sorgue.

Les agents de développement avec les gardes-pêche particuliers ont constaté **256** infractions à la police de la pêche et ont dressé **115** procès-verbaux, dont **57** pour pêche sans carte et **23** pour pêche de nuit et de multiples autres infractions relevées.

2019	2020	2021	2022
141 PV	91 PV	173 PV	115 PV
Soit 264 infractions	Soit 288 infractions	Soit 413 infractions	Soit 256 infractions

La présence des agents sur le terrain est importante pour la protection du milieu aquatique, aux yeux des pêcheurs et des utilisateurs de la rivière.

■ Patrouilles nautiques sur la Sorgue

En collaboration avec la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale de l'Isle sur la Sorgue.

Pour la sixième année, l'objectif de ces patrouilles est de profiter des multi-compétences de chacun, pour observer et constater différents problèmes et mettre en avant les points noirs de la Sorgue.

En période estivale, entre juin et août 2022, 4 après-midi par semaine, nous avons réalisé 21 patrouilles, dont 1 de nuit. Nous avons constaté et relevé plusieurs infractions cette année, des infractions à la police de la pêche et des non-respects aux arrêtés préfectoraux.



→ Patrouille nautique avec les policiers municipaux de l'Isle sur la Sorgue

■ Les pêches électriques

Voir § « Pôle Technique » en page N°33.

Le Pôle Garderie apporte son soutien au pôle technique lors de la réalisation de pêches électriques.

COMMUNICATION

BILAN 2022



On parle de nous dans les médias

Vu, entendu, lu... on parle de nous dans la presse écrite et audiovisuelle.

Mercredi 17 Août 2022
www.laprovence.com

Vaucluse

Dans les cours d'eau ou les forêts, la faune souffre

Les fédérations à la rescousse des animaux sauvages victimes de la canicule et de la sécheresse

La situation est critique sur l'ensemble du département. Prête depuis mai, Claude Gallin-Martel, la directrice de la fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique de Vaucluse est sur le qui-vive : "On reste en alerte et on tourne dans le département pour sauver les poissons et les mettre en sécurité ailleurs".

La Fédération est déjà intervenue quatre fois dans le département. La dernière remonte à jeudi dans le Lez (lire ci-dessous) près de Bollène. "Nous intervenons très tôt pour la première fois, les cours d'eau sont à sec plus tôt dans la saison", constate la directrice. Il faut noter que le Vaucluse a placé en état de "crise sécheresse" sept bassins : le Lez, l'A/Eygues, l'Ouveze, la Nesque, les Sorgues, le Cavalon et le Sud-Ouest du Mont-Ventoux. Jeudi dernier, la pêche de sauvegarde concernait des chabots, des brochets et quelques carpes résidant dans le Lez, déplacés "le moins loin de chez eux et où l'on sait que demain, il y aura encore de l'eau".

Des poissons piégés dans des cours d'eau à sec. Des animaux sauvages dans les massifs souf-



La Fédération de pêche intervient sur les rivières du Vaucluse pour préserver la faune aquatique et la mettre en sécurité "le moins loin de chez eux", indique la directrice, Claude Gallin-Martel. /PHOTO JÉRÔME BEY

FONTAINE-DE-VAUCLUSE

Un poste de pêche pour personnes à mobilité réduite

La Sorgue à Fontaine de Vaucluse, jouit d'une grande renommée, dans le monde de la pêche. Pour faciliter l'accès de tous les pêcheurs aux bords de la rivière, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (MBS), maître d'œuvre, a créé un poste de pêche pour personnes à mobilité réduite au parking des Ferrailles, avec le soutien de la Fédération de Pêche et de Défense des Milieux Naturels de Vaucluse, de la Communauté de communes Pays de Sorgues et Monts de Vaucluse (CCPSMV), de Fontaine-de-Vaucluse.

Laurent Rodet, directeur du SMBS, a expliqué la genèse des travaux, pour sécuriser la



Élus du village, membres du SMBS, de la Communauté de Communes et des pêcheurs devant le poste en question. /PH R.M.

berge, il a fallu refaire le mur avec des matériaux récupérés sur place pour la plupart, pour

rester en accord avec les murs berges existants sur la commune. Une dalle en béton était

prévue comme sol; elle a été remplacée par du stabilisé, la aussi pour être en accord avec l'environnement immédiat, et éviter de creuser pour ne pas abîmer les platanes qui sont en bord de Sorgue.

Comme l'on est sur des terrains communaux, Laurent Rodet, a remis symboliquement l'ouvrage à Patricia Philip, Maire de la commune, en présence des élus municipaux, de Christophe Marcellino, président de la Fédération de Pêche de Vaucluse, Claude Gallin-Martel, directrice de cette fédération, Vincent Rivoire CCPSMV, Jean Ronze, Chevaliers de l'Onde.

R.M.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Pêche : Une convention pour sensibiliser aux risques électriques

Depuis 9 ans une convention est signée tous les trois ans entre La Fédération de Pêche de Vaucluse, Enedis et RTE. Un partenariat destiné à informer les pêcheurs mais aussi tous ceux qui peuvent circuler près de lignes à haute tension !

Jeudi dernier se sont retrouvés sur le site de la Fédération, Christophe Marcellino, président de la Fédération de pêche du Vaucluse, Sébastien Quéminal, directeur de Enedis Vaucluse et Fabien Mespillac, directeur adjoint de RTE. Ils ont renouvelé leur partenariat pour la prévention des risques électriques liés à l'activité de la pêche dans la continuité de la



Une convention est signée tous les trois ans entre La Fédération de Pêche de Vaucluse, Enedis et RTE afin d'informer sur les risques liés aux lignes aériennes, ici avec les futurs gardes-pêches. / PHOTOS D

LES VALAYANS

Une Sorgue presque à sec et des poissons morts



Aux Valayans, les riverains ont constaté un débit extrêmement faible. Une situation dont les poissons ont été les premières victimes. / PHOTOS D

Dimanche 10 Juillet 2022
www.laprovence.com

Vaucluse

Les cours d'eau à flux tendu

Le département subit les conséquences de la sécheresse précoce. De nouvelles restrictions se profilent



Arnaud Dupond, technicien au sein de la Fédération de la pêche de Vaucluse, tire la sonnette d'alarme. Le Calavon-Coulon subit un assèchement précoce. Et la plupart des cours d'eau ont un débit réduit. /PHOTO I.G.

PIOLENC - MORNAS

Des frayères artificielles installées sur le plan d'eau Li Piboulo

Comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, l'Aappma (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) Piolenc - Mornas lance un projet sur le long terme, avec la mise en place des frayères artificielles pour les cyprinidés, les percidés et notamment le sandre, ceci en partenariat avec la Fédération de Vaucluse pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

La fédération, cette année encore, favorise cette mise en place sur les plans d'eau du Vaucluse, comme le Piboulo à Piolenc, le plan d'eau des Salettes



Ces frayères permettent de donner un lieu de reproduction adapté aux besoins des différentes espèces. /PHOTO S.B.

NOTRE DOSSIER

et cela pourrait empirer...



Ici à quelques kilomètres de Carpentras, Claude Gallin-Martel, directrice générale de la fédération de pêche de Vaucluse, au bord du Brégoux, affluent de la Mède dont le niveau est très bas. Photo Le DL/Mireille MARTIN

➤ **En Vaucluse :** « Les niveaux des cours d'eau sont ceux de la fin du mois d'août »

Samedi 29 Octobre 2022
www.laprovence.com

Vaucluse

Mais qu'est-ce qui a tué tous les poissons du Groseau ?

MALAUÇÈNE Des rejets dans le cours d'eau ont provoqué une mortalité massive de la faune locale





Agriculture - Pêche

PHOTOS - Une opération de pêche à Grillon pour sauver des truites de la sécheresse

Mardi 2 août 2022 à 18:22 - Par Adèle Bossard, France Bleu Vaucluse, France Bleu Drôme Ardèche

Grillon



La fédération de pêche de Vaucluse organise des opérations de sauvetage des poissons dans les cours d'eau trop à sec, comme à Grillon où l'eau manque tellement que les poissons doivent être transférés en aval, plus près de la source.



CARTES DE PÊCHE EN VAUCLUSE

Cartes 2022 par AAPPMA

Statistiques du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022

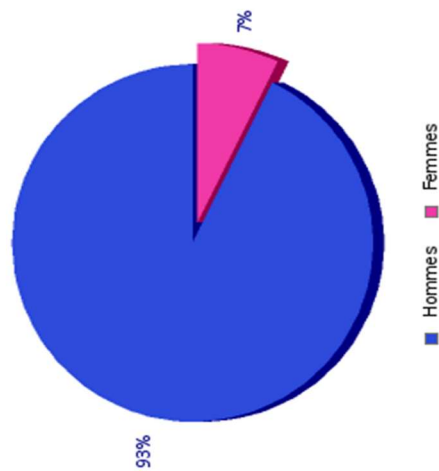
Association	Carte interfédérale Personne majeure CHI 2022	Carte Personne majeure - Offre d'automne 2022	Carte Personne majeure 2022	Carte promotionnelle Découverte Femme 2022	Carte Personne mineure 2022	Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2022	Carte promotionnelle Hebdomadaire 2022	Carte Journalière 2022	Total
APT	176 36.74%	10 02.09%	40 08.35%	15 03.13%	54 11.27%	97 20.25%	15 03.13%	72 15.03%	479
AVIGNON	902 42.67%	30 01.42%	257 12.16%	94 04.45%	232 10.97%	317 15.00%	66 03.12%	216 10.22%	2114
BEDARRIDES	39 28.68%	1 00.74%	24 17.65%	6 04.41%	23 16.91%	28 20.59%	2 01.47%	13 09.56%	136
BOLLENE	256 37.93%	4 00.59%	63 09.33%	27 04.00%	84 12.44%	118 17.48%	17 02.52%	106 15.70%	675
CAMARET/SERIGNAN	56 48.28%	2 01.72%	9 07.76%	4 03.45%	14 12.07%	20 17.24%	0 00.00%	11 09.48%	116
CARPENTRAS	451 33.24%	6 00.44%	268 19.75%	55 04.05%	151 11.13%	214 15.77%	22 01.62%	190 14.00%	1357
CAVAILLON	208 44.16%	9 01.91%	36 07.64%	14 02.97%	52 11.04%	84 17.83%	10 02.12%	58 12.31%	471
GRILLON	133 44.33%	2 00.67%	10 03.33%	12 04.00%	31 10.33%	60 20.00%	4 01.33%	48 16.00%	300
L'ISLE SUR LA SORGUE	507 39.12%	3 00.23%	155 11.96%	33 02.55%	139 10.73%	178 13.73%	90 06.94%	191 14.74%	1296
LE THOR	95 31.15%	3 00.98%	62 20.33%	13 04.26%	48 15.74%	52 17.05%	13 04.26%	19 06.23%	305
MONDRAGON	46 35.11%	1 00.76%	24 18.32%	11 08.40%	18 13.74%	14 10.69%	6 04.58%	11 08.40%	131
MORNAS/PIOLENC	94 31.97%	4 01.56%	32 10.88%	10 03.40%	39 13.27%	49 16.67%	7 02.58%	59 20.07%	294
ORANGE	374 34.19%	14 01.28%	172 15.72%	50 04.57%	117 10.69%	203 18.56%	7 00.64%	157 14.35%	1094
PERNES LES FONTAINES	51 45.54%	0 00.00%	18 16.07%	7 06.25%	16 14.29%	14 12.50%	2 01.79%	4 03.57%	112
PERTUIS	399 45.76%	12 01.38%	43 04.93%	22 02.52%	122 13.99%	157 18.00%	30 03.44%	87 09.98%	872
SAINTE CECILE LES VIGNES	138 29.87%	4 00.87%	38 08.23%	20 04.33%	47 10.17%	102 22.08%	4 00.87%	109 23.59%	462
SORGUES	105 28.69%	8 02.19%	52 14.21%	9 02.46%	38 10.38%	55 15.03%	14 03.83%	85 23.22%	366
VAISON LA ROMAINE	137 33.33%	1 00.24%	48 11.68%	19 04.62%	40 09.73%	76 18.49%	19 04.62%	71 17.27%	411
VELLERON	111 37.00%	2 00.67%	35 11.67%	7 02.33%	31 10.33%	32 10.67%	27 09.00%	55 18.33%	300
VIOLES	99 43.23%	0 00.00%	64 27.95%	7 03.06%	17 07.42%	33 14.41%	1 00.44%	8 03.49%	229
Total	4377 37.99%	116 01.01%	1450 12.59%	435 03.78%	1313 11.40%	1903 16.52%	356 03.09%	1570 13.63%	11520 100.00 %

Année 2022 : Répartition des cartes par Âge et par Sexe

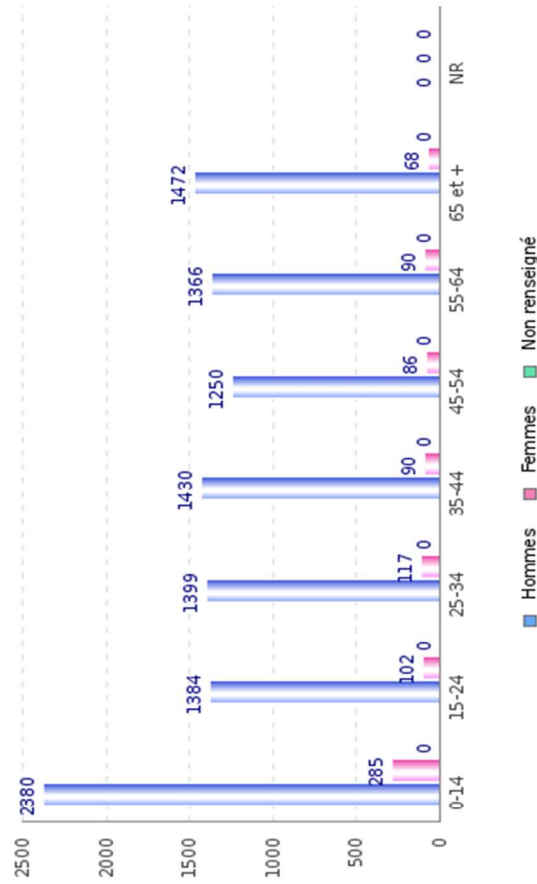
Statistiques du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	2380 22.28%	1384 12.96%	1399 13.10%	1430 13.39%	1250 11.70%	1366 12.79%	1472 13.78%	0 00.00%	10681 92.73%
Femme	285 34.01%	102 12.17%	117 13.95%	90 10.74%	86 10.25%	90 10.74%	68 08.11%	0 00.00%	838 07.27%
	2665 23.14%	1486 12.90%	1516 13.15%	1520 13.20%	1336 11.60%	1456 12.64%	1540 13.37%	0 00.00%	11519

Répartition Hommes / Femmes



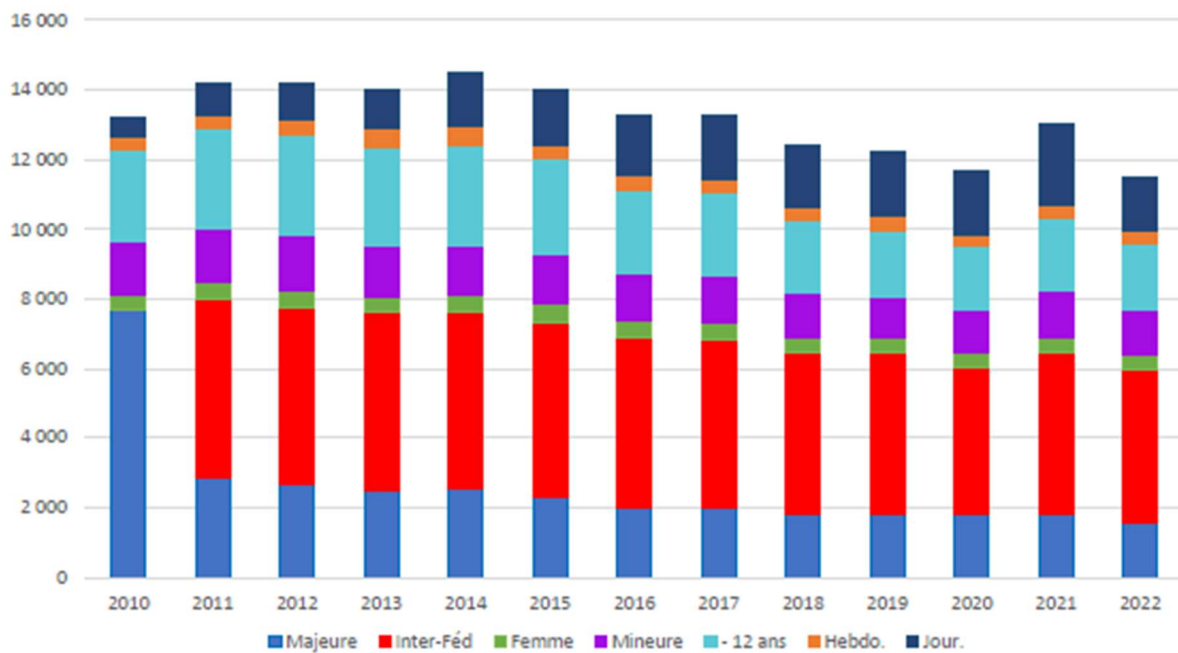
Répartition par tranches d'âge



■ Variation du nombre de cartes vendues entre 2010-2022

Evolution du nombre de cartes depuis 2010

	Type de carte							TOTAL
	Majeure	Inter-Féd	Femme	Mineure	- 12 ans	Hebdo.	Jour.	
2010	7 719	0	426	1 504	2 614	403	509	13 175
2011	2 876	5 109	484	1 569	2 834	412	913	14 197
2012	2 665	5 067	488	1 620	2 862	466	1 028	14 196
2013	2 497	5 118	452	1 480	2 820	510	1 123	14 000
2014	2 525	5 087	511	1 409	2 862	549	1 569	14 512
2015	2 288	5 018	554	1 428	2 729	400	1 558	13 975
2016	1 996	4 903	509	1 300	2 392	437	1 727	13 264
2017	1 962	4 902	490	1 320	2 383	393	1 822	13 272
2018	1 826	4 619	434	1 295	2 059	371	1 789	12 393
2019	1 808	4 635	461	1 157	1 919	409	1 846	12 235
2020	1 805	4 254	420	1 181	1 893	284	1 856	11 693
2021	1 836	4 612	458	1 338	2 087	336	2 364	13 031
2022	1 566	4 377	435	1 313	1 903	356	1 570	11 520



La Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de Vaucluse remercie ses partenaires **et ses adhérents.**

